

CALCUL DES TAUX DE RÉCEPTION
Budget 2019-2020
Point de réception Saint-Hyacinthe

Description (1)				Explications	
	(2)	(3)	(4)	Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe	CMC	Coûts	Tarif¹		
	10 ³ m ³	\$	¢/m ³ /jour		
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	64	567 060	2,421	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² et du CFR ³ relié à ce volet de la première année d'injection.
2 Taux unitaire - Volet Distribution	64	165 631	0,707	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % des coûts d'investissement et de l'addition du CFR ³ relié à ce volet de la première année d'injection.
Portion variable					
	Volumes	Coûts	Tarif		
	10 ³ m ³	\$	¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	3 000	9 437	0,315	Projection des volumes injectés par la ville de Saint-Hyacinthe.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client et du CFR ³ de la première année d'injection.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation (Centre-du-Québec/Estrie) peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

⁽¹⁾ Applicable sur 366 jours.

⁽²⁾ D-2011-108.

⁽³⁾ Le CFR de la première année est expliqué dans une pièce du Rapport annuel 2018 (R-4079-2018, B-0059, Énergir 9, Document 10). Un intérêt de 6,490 % est appliqué à ce montant (Énergir-M, Document 2, p. 1, l. 7, c. 6.).

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2019-2020
Point de réception Saint-Hyacinthe

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût 000 \$
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet distribution	-92
2 CFR an 1, partie fixe - volet distribution ¹		-73
3 Redevances	Partie variable	-3
4 CFR an 1, partie variable ¹		-6
5 Taxe sur les services publics		-29
6 Amortissement		-115
7 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet investissement	-54
8 Impôts		-24
9 Coût de l'équité		-77
10 CFR an 1, partie fixe - volet investissement ¹		-268
11 Coût de service total		-742
Coût et revenu tarifaire		
12 Coût de service		-742
13 Revenu tarifaire		-742

¹ Le CFR de la première année est expliqué dans une pièce du Rapport annuel 2018 (R-4079-2018, B-0059, Énergir 9, Document 10). Un intérêt de 6,490 % est appliqué à ce montant (Énergir-M, Document 2, p. 1, l. 7, c. 6.).